



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E200927

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2025

ÉDITÉ LE

04/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2023

Forme juridique : SAS

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 952190676

Siret : 952 190 676 00025

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5842132-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021346513304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021346513304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Raison sociale : ENJOYHOME LE LION D'ANGERS

11 RUE PAUL LANGEVIN
ZA LA SABLONNIERE
49220 LE LION D'ANGERS

Téléphone : 02 59 10 04 14

Fax :

Portable : 0643752231

Site Internet :

E-mail : angers@enjoy-home.fr

Responsabilité légale :

CBM (905 027 447) / CJB (905 300 539) / CAYON MATHIEU PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	29/11/2023
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	29/11/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	29/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	29/11/2023
o Isolation des combles perdus	29/11/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.